

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

---

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Courcelles tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, lundi le septième jour de novembre deux-mille-seize, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents : M. Mario Quirion, maire, MM. Les conseillers Gino Giroux, Claude Goulet, Hugues Arguin, Francis Bélanger.

Mme la conseillère, Diane Rancourt.

Mme Renée Mathieu, dir.gén./sec-trés.

M. le conseiller Renaud Gosselin est absent

Rés. 16-159

**ORDRE DU JOUR**

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Gino Giroux

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

Rés. 16-160

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Proposé par : Hugues Arguin

Appuyé par : Francis Bélanger

QUE les procès-verbaux des dernières assemblées soient approuvés tel que présentés.

ADOPTÉE

Rés. 16-161

**ADOPTION DES COMPTES**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver les comptes de la Municipalité et d'en autoriser le paiement;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : Gino Giroux

ET RÉSOLU d'approuver la liste des dépenses incompressibles et d'autoriser le paiement des comptes de la Municipalité.

Somme total : 84 514,04\$ plus 10 637,82\$ en salaires pour la période 10.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_Période de questions\_\_\_\_\_

Rés. 16-162

**ENGAGEMENT DE CRÉDITS : DON PUB BOTTIN POLYVALENTE BÉLANGER**

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Claude Goulet

QU'une commandite de 50\$ soit accordée à la polyvalente Bélanger pour une pub carte d'affaires dans le bottin de finissants.

ADOPTÉE

Rés. 16-163

**ENGAGEMENT DE CRÉDITS : DON MOULIN POUR DIFFUSION FILM**

Proposé par : Francis Bélanger

Appuyé par : Gino Giroux

QU'un don de 80\$ soit accordé au Moulin Bernier, représentant le coût de location de la salle pour la diffusion du film "Demain" qui sera présenté le 6 décembre, entrée libre pour tous.

ADOPTÉE

Rés. 16-164

**ENGAGEMENT DE CRÉDITS : DON PLACE AUX JEUNES DU GRANIT**

Proposé par : Francis Bélanger

Appuyé par : Diane Rancourt

QU'une aide financière de 100\$ soit accordée à l'organisme Place aux jeunes du Granit pour l'organisation du séjour exploratoire 2017.

ADOPTÉE

Rés. 16-165

**ENGAGEMENT DE CRÉDITS : VOIRIE & AQUEDUC**

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Diane Rancourt

QUE soient autorisées une dépense de 10 000\$ pour concassé au 8<sup>e</sup> rang sud, de 3 000\$ pour carburant et de 2 000\$ pour dépenses courantes.

ADOPTÉE

Rés. 16-166

**QUITTANCE RELATIVEMENT À L'ENTENTE CONCERNANT LA COUR MUNICIPALE COMMUNE DE LA VILLE DE LAC-MÉGANTIC**

ATTENDU QUE l'entente relative à la cour municipale commune de la Ville de Lac-Mégantic est entrée en vigueur le 19 décembre 2013;

ATTENDU QUE les parties à cette entente ont, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, cessé d'appliquer l'entente qui était alors en vigueur, laquelle prévoyait le paiement de quotes-parts à la Ville et certaines remises aux municipalités;

ATTENDU QUE les parties à cette entente désire régler à l'amiable les modalités pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 19 décembre 2013;

ATTENDU QU'une convention de transaction et quittance a été remise aux municipalités parties à l'entente;

Il est proposé par : Claude Goulet

Et appuyé par : Gino Giroux

QUE la municipalité de Courcelles accepte la convention de transaction et quittance concernant l'entente relative à la cour municipale commune de la Ville de Lac-Mégantic présentée aux membres du conseil;

QUE la municipalité de Courcelles autorise M. Mario Quirion, maire et Mme Renée Mathieu, directrice générale à signer les documents relatifs à la convention de transaction et quittance.

ADOPTÉE

Rés. 16-167

**RENOUVELLEMENT DE CONTRAT : OPÉRATEUR EAUX USÉES**

ATTENDU QUE M. Yvan Mathieu nous a déposé une offre de service pour les 2 prochaines années pour le suivi des étangs d'épuration, station de pompage & maintenance;

ATTENDU QUE M. Mathieu doit répondre aux nouvelles normes gouvernementales de qualification et pour ce, devra suivre une formation pour obtenir son certificat;

ATTENDU QUE le contrat prévoit un suivi régulier 2 fois par semaine, les urgences, la rédaction et envoi de rapports aux instances concernées;

Il est proposé par : Francis Bélanger

Et appuyé par : Gino Giroux

QUE la Municipalité renouvelle l'entente avec M. Yvan Mathieu au cout de 9 840\$ plus taxes annuellement, payable en 12 versements à chaque début de mois, le tout selon l'offre de services présentée en date du 4 octobre. Ce contrat est valable pour 2017 et 2018. Le contrat devra spécifier que les remplacements sont à la charge du contractant ainsi que les frais de formations nécessaires qui s'appliquent.

ADOPTÉE

Rés. 16-168

**ACCORD DE DÉROGATION MINEURE; DISTANCE SÉPARATRICE POUR LE 246 6<sup>e</sup> RANG**

ATTENDU QUE Ferme Goutel a déposé une demande de dérogation mineure pour ses bâtiments agricoles en regard de la distance séparatrice dictée au règlement de contrôle intérimaire et intégrée à nos règlements d'urbanismes;

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance de l'avis du CCU;

ATTENDU QU'en augmentant son nombre d'unités animales la Ferme doit rencontrer les normes pour 2 bâtiments (un déjà existant) en obtenant une dérogation mineure;

ATTENDU QUE selon les calculs la norme séparatrice serait de 104.8 mètres entre ceux-ci et la résidence situé au 235 6<sup>e</sup> rang et que les bâtiments visés seraient à 79 mètres et 75 mètres de la résidence.

Il est proposé par : Gino Giroux

Et appuyé par : Francis Bélanger

QUE avec l'augmentation du nombre d'unités animales, la municipalité de Courcelles accepte la dérogation mineure de la distance séparatrice de deux bâtiments (un existant) pour la Ferme Goutel au 246 6<sup>e</sup> rang.

ADOPTÉE

Rés. 16-169

**AUGMENTATION DE SALAIRE : INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Claude Goulet

QU'une augmentation de salaire de 2% soit accordée à M. Jean-François Boulet, rétroactif au mois de juin 2016, après 1 an d'ancienneté.

ADOPTÉE

Rés. 16-170

**AUGMENTATION DE SALAIRE : DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS**

ATTENDU QUE le directeur des travaux publics, M. Yvan Beaudoin nous a adressé une demande d'augmentation de salaire;

Il est proposé par : Claude Goulet

Appuyé par : Gino Giroux

Et résolu à l'unanimité des élus présents

QUE M. Yvan Beaudoin soit augmenté à 21\$/h à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 soit 5% d'augmentation et un autre 5% au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ce qui portera son salaire à 22,05\$/h.

ADOPTÉE

Rés. 16-171

**AUTORISATION PUBLICITÉ À L'ARENA : BGD**

Proposé par : Francis Bélanger

Appuyé par : Claude Goulet

QUE Bureautique Guy Drouin soit autorisé à installer une publicité à l'Aréna de Courcelles en échange du don de photocopieur fait à la Corporation du Moulin Bernier.

ADOPTÉE

**AJOURNEMENT DE SÉANCE**

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Francis Bélanger

QUE la présente séance soit ajournée au 14 novembre à 19h30, le maire y présentera, entre autres, son rapport annuel.

ADOPTÉE